



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 41

Séance du vendredi 14 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 14 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Monsieur Antony BALDOVINI a été élu secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	11
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	03

Membres présents : BALDOVINI Antony, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : BONIFACI Jean-François (Pouvoir à PERGOLA Marie-Ange), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Patrick CHEYNET), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Martin GIULY), SAEZ RICCIARDI Célia (Pouvoir à Laurence TADDEI)

Membres absents : BONY Sarah, LUCIANI Jean-Emmanuel, PANTALACCI BANCE Antoinette

Date de la convocation : 09 juin 2024

Date d'exécution : 18 juin 2024

Date d'affichage : 24 juin 2024

OBJET : ACQUISITION D'UN VÉHICULE TECHNIQUE

Le président fait part au conseil du souhait de la commune de poursuivre l'amélioration du niveau d'équipement des services techniques afin de leur permettre de mener à bien ses missions de service public.

Il indique que dans ce cadre, après avoir réalisé l'achat d'un tracteur, la commune envisage de remplacer le camion dont elle est équipée depuis 2006 et de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule du même type muni d'une benne équipée d'un hayon. Ce véhicule serait destiné à équiper le service voirie.

Le coût de cette acquisition, prévue au budget 2024 de la commune à l'opération 20224 « Acquisition véhicules techniques » est estimé 57 800 € hors taxe.


Le président propos au conseil municipal d'approuver l'acquisition du matériel dont il s'agit ainsi que le plan de financement de cette opération qui s'établirait ainsi qu'il suit :

Financier	Taux	€
Collectivité de Corse	40%	23 120,00 €
Etat	40%	23 120,00 €
Commune	20%	11 560,00 €
TOTAL		57 800,00 €

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver le principe de l'acquisition d'un camion muni d'une benne équipée d'un hayon pour un coût hors taxe estimé à 57 800.00 € et d'adopter le plan de financement de l'opération tel qu'il est proposé par le président.

Délibération n° 2024 – 41 : ACQUISITION D'UN VÉHICULE TECHNIQUE

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1 ^{ère} adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN 4 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5 ^{ème} adjointe Pouvoir à Laurence TADDEI	X				 Laurence TADDEI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				 Patrick CHEYNET
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à Martin GIULY	X				 Martin GIULY
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à M.A. PERGOLA	X				 Marie Ange PERGOLA
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à					
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à					
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à					

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

